



## IFP 1206 Coteaux de Cortaillod et de Bevaix

Canton	Communes	Surface
Neuchâtel	Bevaix, Cortaillod	131 ha



Vue sur la Pointe du Grain depuis le domaine de l'Abbaye



IFP 1206 Coteaux de Cortaillod et de Bevaix



Grèves de galets et forêt riveraine



L'Abbaye



Le vignoble aux Vaux, surmonté d'une petite forêt



Mosaïque de prairies et forêt au Biolay

## 1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Paysage unique de la rive nord du lac de Neuchâtel, combinant grèves boisées et vignoble
- 1.2 Succession de milieux naturels et viticoles avec une structure traditionnelle
- 1.3 Combinaison de zones humides, forêts et zones thermophiles
- 1.4 Vaste complexe morainique et fluvioglaciaire
- 1.5 Plusieurs sites palafittiques préhistoriques
- 1.6 Ancienne Abbaye de Bevaix

## 2 Description

### 2.1 Caractère du paysage

Situés sur la rive gauche du lac de Neuchâtel, les Coteaux de Cortaillod et de Bevaix sont constitués d'une étroite bande côtière surmontée d'un vignoble qui longe le lac sur près de 3 km et qui forme une succession de vignes, milieux naturels et bâtiments historiques. Au pied du coteau, les grèves boisées sont caractérisées par de grands arbres bordant le lac ainsi que par des roselières. Deux ruisseaux aux rives boisées confluent à La Tuilerie avant de se déverser dans le lac.

Jouxant les longues grèves de galets et la forêt riveraine, les vignobles surplombant le chemin de rive s'étirent en une bande continue entre le port de Bevaix et le Petit-Cortaillod. Il s'agit du seul vignoble étendu en bordure directe du lac de Neuchâtel.

Les Côtes, zone raide exposée au sud-ouest, sont plantées de parchets de vignes, localement délimités par des murets de pierres sèches, laissant subsister localement quelques bosquets aux endroits les plus raides. Au Biolay, le paysage au sommet du vignoble est caractérisé par une mosaïque de prairies et de bosquets. Les bâtiments historiques de l'ancienne Abbaye de Bevaix dominent le vignoble à son extrémité ouest.

Formant un triangle de terre s'avancant dans le lac de Neuchâtel, la Pointe du Grain se démarque de la rive par la douceur de sa topographie et la régularité de son cordon boisé.

### 2.2 Géologie et géomorphologie

Les Coteaux de Bevaix et de Cortaillod bordent le sud du vaste complexe morainique du plateau de Bevaix mis en place lors des glaciations quaternaires.

Les versants raides des coteaux sont formés de dépôts fluvio-glaciaires composés principalement de graviers grossiers, déposés lors de la dernière glaciation dans des plaines para- ou proglaciaires. Les petits glissements dans les coteaux de la zone viticole entre La Tuillière et le Petit-Cortaillod montrent l'existence de sédiments limono-sableux. D'origine lacustre, ces sédiments se sont formés à une époque où le niveau du lac de Neuchâtel était au moins de 15 m plus haut qu'aujourd'hui. Ces graviers reposent sur une épaisse formation de moraine indifférenciée déposée lors des glaciations quaternaires. Le pied des versants est recouvert de colluvions provenant de l'érosion des pentes, auxquelles succèdent des sédiments lacustres quaternaires de couleur blanchâtre, déposés horizontalement en bordure de lac avant la régulation récente de son niveau. À l'est, le long du lac, les alluvions du delta de l'Areuse ont remplacé ces formations.

Les versants sont affectés par de petits glissements de terrain aux endroits où des dépôts marneux s'intercalent dans les graviers grossiers. Ces marnes résultent de la sédimentation lente de matériaux fins, déposés lorsque les cours d'eau n'apportaient plus de graviers grossiers. Le centre du site est couronné par un croissant morainique qui domine l'ensemble des versants.

La grande régularité de la pente des versants est due à l'action des vagues qui, en période de hautes eaux, ont érodé leur base de manière uniforme. Suite aux corrections des eaux des lacs jurassiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le niveau moyen s'est abaissé de plusieurs mètres et fluctue peu. La plateforme

littorale n'est donc plus inondée. L'érosion des coteaux est par ailleurs actuellement très réduite en raison des drains et des ruisseaux canalisés qui captent tous les ruissellements de surface, même en période de fortes précipitations.

Les ruisseaux au cours naturel du Pré-Novel et du Bannens, séparés par le vignoble du Rugeolet, ont creusé des vallons en érodant les moraines du plateau. Après s'être rejoints, ils se déversent dans le lac à la hauteur de La Tuilerie.

### 2.3 Milieux naturels

Les Coteaux de Cortaillod et de Bevaix se composent de zones riveraines bordées à l'arrière par les vignes du coteau et des champs agricoles sur le plateau supérieur. La juxtaposition de différents milieux naturels – lac, grèves de galets, zones humides, forêts riveraines et zones thermophiles –, ainsi que les nombreux bosquets et lisières bordant ces milieux, génèrent une importante diversité biologique et paysagère.

Les forêts riveraines caractéristiques dominent les rives, notamment la saulaie blanche (*Salicetum albae*), une association très rare. La plupart des forêts sont en voie d'évolution vers la frênaie à merisier à grappes (*Pruno-Fraxinetum*), localement riche en aulne noir ou en peuplier noir. Les deux ruisseaux affluent au lac sont bordés par une frênaie à laïche (*Carici remotae-Fraxinetum*).

Sur les galets de la rive croît la Littorelle uniflore (*Littorella uniflora*), une espèce rare et en danger, typique de la végétation temporaire des grèves (*Littorellion*). Les roselières lacustres (*Phragmition*) sont bien représentées alors que les roselières terrestres (*Phalaridion*), éléments caractéristiques de la zonation riveraine, sont moins répandues.

Les quelques fossés de drainage subsistant en bordure de vignoble constituent des eaux avec végétation flottante libre (*Lemnion*) et hébergent quelques espèces palustres. Les rives du lac, site de reproduction de batraciens d'importance nationale, abritent le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), une espèce de batracien en danger qui apprécie ces grèves humides.

Les vignes sont favorables à quelques espèces xérophiles, à l'exemple de la Huppe fasciée (*Upupa epops*). Le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) niche dans la forêt riveraine et dans les vergers situés juste en face du village de Cortaillod dans le haut des coteaux. En amont du vignoble, des prairies mi-sèches médio-européennes (*Mesobromion*), des buissons mésophiles (*Pruno-Rubion*) et une chênaie à charme (*Carpinion*) abritent le Léopard agile (*Lacerta agilis*), qui apprécie les milieux pierreux et bien ensoleillés, et l'Azuré de la Faucille (*Cupido alcetas*), un petit papillon en danger, typique des clairières et des bois clairs.

### 2.4 Paysage historico-culturel

Les villages lacustres, qui se développent en bordure du lac entre 3850 et 850 av. J.-C., sont les premiers témoignages d'occupation de cette région. Révélés par la baisse du niveau du lac suite aux travaux de correction des eaux du Jura entrepris à partir de 1869, douze palafittes sont recensés entre Le Châtelard et le Petit-Cortaillod. Leur excellent état de conservation a permis de mieux comprendre les modes de vie des premiers agriculteurs et éleveurs qui ont colonisé les rives pendant plus de 3000 ans. La station de l'âge du Bronze de Bevaix/L'Abbaye II, occupée entre 1057 et 878 av. J.-C., figure parmi les 111 sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le village viticole de Cortaillod, site construit d'importance nationale, occupe le sommet du vaste coteau viticole structuré à mi-pente par un cordon boisé et relié au front bâti par quelques vergers.

Utilisée à partir de la Réforme comme domaine agricole et viticole, l'Abbaye de Bevaix, qui domine le vignoble à l'ouest de la Pointe du Grain, est un ancien prieuré dépendant de Cluny et fondé en 998. Une grange conserve des maçonneries romanes de l'église. Les bâtiments historiques de l'Abbaye et de La Tuilerie, bien conservés, confèrent à ce paysage un caractère historique.

De nombreuses capites en maçonnerie ou en bois servant à abriter les outils d'exploitation jalonnent le vignoble, de même que des murs de pierres dans les parties plus pentues. Les vignes sont aujourd'hui de plus en plus souvent travaillées dans le sens des courbes de niveaux et non plus dans le sens de la pente, pour limiter l'érosion du sol. L'ancien fossé de drainage qui bordait le pied des vignes entre le Petit-Cortaillod et le port de Bevaix a été presque intégralement comblé en raison de la mécanisation du travail de la vigne.

### **3 Objectifs de protection**

- 3.1 Conserver l'ensemble paysager formé d'une mosaïque de grèves, forêts riveraines et coteaux viticoles.
- 3.2 Préserver la silhouette des coteaux viticoles.
- 3.3 Conserver les formations géologiques et géomorphologiques.
- 3.4 Conserver la succession de milieux boisés et viticoles et les espèces végétales et animales qui les colonisent.
- 3.5 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux aquatiques et humides ainsi que leurs espèces caractéristiques.
- 3.6 Conserver la qualité et l'étendue de la mosaïque de zones humides, forêts et zones thermophiles.
- 3.7 Conserver les vestiges archéologiques palafittiques.
- 3.8 Conserver les murs de pierres sèches.
- 3.9 Conserver une utilisation agro-viticole des coteaux et des terrasses adaptée au contexte local et permettre son évolution.
- 3.10 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques.
- 3.11 Conserver les ensembles et les bâtiments historiques de valeur dans leur substance et leur contexte paysager.



IEP 1206

# Coteaux de Cortailod et de Bevaix

